

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ENSEMBLE MONASTIQUE DES FRANCISCAINS

Nom du lieu : Site des Franciscains

Emplacement : 1980 à 2080, boulevard René-Lévesque Ouest

Arrondissement : Ville-Marie



Synthèse de l'intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur son témoignage du retour de Franciscains au Canada en 1890, dont ce site fut le premier emplacement au pays. Ses aménagements paysagers interpellant la nature sont tout à fait en accord avec la philosophie franciscaine.

Le site témoigne par ailleurs du développement du boulevard René-Lévesque Ouest, sur lequel se sont construites de somptueuses villas au 19^e siècle, dont les maisons Judha et Masson, avec leurs aménagements paysagers, sont les seuls exemples qui en ont subsisté.

Énoncés de valeurs	Rayonnement
<p>Historique</p> <p>La valeur historique de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur son témoignage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du retour des Franciscains au Canada en 1890 après l'extinction des Récollets (communauté incontournable de l'histoire montréalaise) subséquente à l'interdiction de 1760. Le seul rappel de leur première installation à Montréal se trouve dans la toponymie du Vieux-Montréal (rue des Récollets); - d'une période importante du développement de la partie ouest du boulevard René-Lévesque (autrefois Dorchester) au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, marqué par la construction de résidences bourgeoises (dont les maisons Masson et Judah sont les seuls exemples encore en place) suivi de l'établissement d'ensembles conventuels (notamment des ensembles conventuels des Sœurs Grises et des Petites Sœurs des Pauvres); - des propriétaires d'origine des maisons Masson et Judah, associés à l'élite montréalaise de la seconde moitié du XIXe siècle. 	Canadien
<p>Artistique</p> <p>La valeur artistique de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les aménagements paysagers du jardin des Franciscains, au sommet de la falaise Saint-Jacques; - l'architecture bourgeoise de très grande qualité de la maison Masson (intérieur et extérieur), édifice d'influence Second Empire en pierre et de ses aménagements paysagers avant et arrière qui ont conservé en grande partie leurs éléments d'origine, malgré l'incendie du 6 février 2010 qui en a altéré partiellement l'intégrité; - l'architecture bourgeoise de très grande qualité de la maison Judah (intérieur et extérieur), édifice d'architecture éclectique (fenêtres d'inspiration néo-gothique, pignon d'influence pittoresque, tour carrée et autres éléments italianisants) en pierre et brique ainsi que de son bâtiment annexe (garage). 	Montréalais
<p>Paysagère urbaine</p> <p>La valeur paysagère urbaine de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la position des vestiges de la chapelle Saint-François, de l'aile séraphique et de la bibliothèque du couvent Saint-Joseph comme repères visuel dans le quartier du centre-ville ouest; - les arbres matures sur tout le site d'est en ouest, dont plusieurs ont été plantés par les Franciscains, et les aménagements paysagers de qualité faisant face à la falaise Saint-Jacques et au boulevard René-Lévesque; - l'intégrité de l'architecture et de l'aménagement extérieur d'origine de la maison Judah, visible du boulevard René-Lévesque et accentué par l'ouverture visuelle créée par l'aménagement de la bretelle d'autoroute à l'est de la propriété; - la présence imposante de la maison Masson et des aménagements paysagers de sa cour avant en front du boulevard René-Lévesque. 	Local
<p>Symbolique</p> <p>La valeur symbolique de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signification de ce site pour les Franciscains à titre de premier siège canadien, en tant que communauté régulière, de cet ordre religieux dont l'architecture dépouillée du monastère est représentative de la simplicité de cet ordre. 	Communauté franciscaine

Éléments caractéristiques dans lesquels s'incarnent les valeurs

Valeur historique:

- La localisation de l'ensemble monastique;
- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- Le couvent Saint-Joseph;
- Les maisons bourgeoises Masson et Judha.

Valeur artistique:

- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- Les aménagements paysagers (murs, escaliers, arbres, grotte, etc.)
- La maison Judah;
- La maison Masson.

Valeur paysagère urbaine:

- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise et leur proximité du boulevard René-Lévesque;
- Les arbres matures et les autres végétaux;
- Les éléments construits des aménagements paysagers (murets, escaliers, sentiers, murs d'enceinte, etc.);
- Les vestiges des aménagements paysagers anciens (alignements d'arbres, essences anciennes, etc.);
- La maison Judah;
- La maison Masson.

Valeur symbolique:

- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- La grotte, la croix et autres symboles religieux;
- Le couvent Saint-Joseph.

Démarche

Cet énoncé répond à une demande faite au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTÉ) par l'arrondissement de Ville-Marie pour l'établissement d'orientations et de critères pour l'encadrement de futurs projets de transformation du site des Franciscains.

Il se base sur la consultation d'une étude patrimoniale, sur les expertises et expériences des participants et sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite des lieux effectuée le 24 juillet 2009. Il ne tient pas compte de l'intégrité physique des éléments caractéristiques identifiés.

Il a été révisé suite à l'incendie survenu sur le site le 6 février 2010 et à la démolition subséquente. Ces deux événements ont résulté en la démolition du volume de la chapelle Saint-François, dont seuls des vestiges des fondations persistent, d'une partie importante de l'aile arrière du couvent Saint-Joseph, de la portion est de la maison Masson et de certains arbres matures qui se trouvaient à proximité de la chapelle.

Désignation patrimoniale dans le Plan d'urbanisme : Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle 24.E.12 – Le haut de la falaise

Règlement d'urbanisme de l'arrondissement : Secteur significatif soumis à des critères

Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels : Aire de protection de la maison Shaughnessy

Désignation au répertoire canadien des lieux patrimoniaux : Aucune

Chronologie de l'Ordre des Franciscains :

1181 – Naissance de François à Assise, en Italie

1209 – Création de l'Ordre franciscain par François

1228 – Canonisation de Saint-François-d'Assise

Chronologie de la présence des Récollets et des Franciscains à Montréal

1615 – Première messe des Récollets (ordre franciscain) sur l'île de Montréal avec Champlain

1692 – Installation des Récollets à Montréal

1760 – Interdiction, avec la conquête britannique, de recruter pour les communautés d'origine européenne, incluant les Récollets

1840 – Construction de la première maison Judah

1850 – Construction de la maison Masson

1874 – Construction de la seconde maison Judah

1890 – Retour des Franciscains à Montréal, sur le site à l'étude

1892 – Construction du couvent Saint-Joseph autour de la première maison Judah

1893 – Construction de la chapelle Saint-François inférieure

1896 – Agrandissement du couvent Saint-Joseph

1902 – Construction de la chapelle Saint-François supérieure

1905 – Prolongement du couvent Saint-Joseph vers le sud

1908 – Ajout d'un étage au couvent Saint-Joseph

1938 – Agrandissement du couvent par la construction de la bibliothèque

1940 – Acquisition de la maison Masson par les Franciscains

1949 – Acquisition de la maison Judah par les Franciscains

1980 – Intervention de mise aux normes de l'ensemble bâti

2006 – Fermeture de l'ensemble conventuel et de la chapelle Saint-François

Concepteurs :

- Agrandissement de la première maison Judah : Père Ange-Marie Hiral

- Agrandissements du couvent : J.Z. Resther

- Chapelle Saint-François : Resther et Fils

- Bibliothèque : Gascon et Parant

Bibliographie :

L'étude de Louis Brillant, architecte, *Étude patrimoniale en vue de l'évaluation patrimoniale des bâtiments situés aux 1980-2080 du boulevard René-Lévesque Ouest à Montréal*, (Volumes I et II), Montréal, le 11 juillet 2005, pour le compte de Daniel Arbour et Associés.

Rédacteur :

Jean Laberge, architecte, BPTE

Groupe d'étude :

Odile Simard, conseillère en patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Julie Linteau, conseillère en patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Stéphanie Turcotte, conseillère en aménagement, arrondissement de Ville-Marie

Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, BPTE

Jean Laberge, architecte, BPTE

19 janvier 2010 – Révisé le 15 février 2011